

M. HESSON : L'honorable député connaît si bien les chiffres que je ne vois pas la nécessité pour d'autres honorables députés de les chercher pour lui. Vous trouverez les détails sur ces dépenses dans le rapport de l'auditeur général. Il convient, je crois, que la Chambre dise si l'on doit continuer cette dépense. Le ministre a déjà dit que le gouvernement ne désirait pas encourir cette dépense, et comme la préparation de ces renseignements coûtera \$1,000 ou \$2,000, je crois qu'il conviendrait mieux que les honorables députés qui sont intéressés fissent comme l'honorable député de Halton (M. McCraney), qui a cherché les renseignements lui-même. Je crois qu'il prête beaucoup d'attention à la chose, et qu'il a très bien réussi à trouver les renseignements. J'ai examiné le rapport de l'auditeur général, et je crois qu'il y a un état complet des dépenses dans la maison du gouverneur général. Je crois que nous devons considérer s'il convient de continuer d'entretenir ces terrains, de faire tous ces travaux, et s'il ne serait pas plus sage d'avoir un hôtel plus grand, de meilleure apparence, pour le gouverneur, plutôt que d'entretenir une place qui coûte aussi cher au pays. Cette question doit être discutée par la Chambre ; mais nous devons tenir dans un état convenable l'hôtel que nous avons choisi, non seulement par considération de la famille vice-royale, mais pour l'honneur du pays. Dans son état actuel, il ne fait pas honneur au pays. Je n'hésite pas à dire qu'il est indigne des occupants et du pays. L'honorable député dit que la propriété, y compris l'ameublement, ne vaudrait pas \$50,000. Je ne partage pas son opinion. Qu'il compare cette dépense avec celle des autres institutions publiques dans le pays, par exemple, celle affectée au collège agricole d'Ontario, qui coûte \$334,030. Je crois que cette propriété ne se vendrait pas ce qu'elle a coûté à la province d'Ontario. Mais il est question de savoir si l'on doit continuer cette dépense à l'avenir. C'est une propriété très dispendieuse ; nous devons la laisser tomber en ruine, ou la mettre dans un état convenable. Je ne veux pas m'opposer à une motion comme celle-ci. Je crois qu'il convient parfaitement de demander les rapports ; mais lorsque les comptes publics sont remplis de renseignements sur ces dépenses, il est inutile de demander au gouvernement de dépenser \$1,000 ou \$1,500 pour soumettre des renseignements détaillés que l'honorable député a sous la main. Comme le savent les honorables députés, ils peuvent trouver tous les renseignements dans les comptes publics.

M. CAMERON (Huron) : Je crois que la Chambre devrait avoir ce rapport. Le ministre ne le refuse pas, et il n'était d'aucune nécessité pour l'honorable député de Perth (M. Hesson) de venir au secours du gouvernement. Personne n'accuse le gouvernement. Une somme considérable est dépensée chaque année pour les jardins et terrains à Rideau Hall. On serait curieux de connaître le chiffre exact des dépenses. Vous êtes étonnés de trouver une dépense annuelle de \$4,000, \$5,000 ou \$6,000 pour les jardins. L'honorable député dit que vous trouverez tous les renseignements dans les comptes publics. Vous les trouverez en cherchant pendant une année, car je crois que cette recherche prendrait autant de temps. Ces renseignements sont dispersés, et il est presque impossible de les trouver. Chercher quelque chose dans les comptes publics, c'est de chercher une aiguille dans une meule de foin. Il serait désirable, j'aimerais obtenir ces renseignements sous une forme spéciale et concise. Je suis effrayé d'un tel montant. Je ne puis comprendre ce que l'on a dépensé dans cette baraque : mais nous savons que l'on a dépensé une somme étonnante, l'année dernière, pour des réparations. Je crois que dans son intérêt le gouvernement devrait produire un état de ce que coûtent les terrains et jardins, etc, afin que le public puisse connaître quelle somme l'on dépense chaque année. Le gouvernement, je le répète, dans son intérêt, devrait produire cet état.

M. BOWELL : Il est très clair que l'honorable député de Halton (M. McCraney) a demandé beaucoup plus de renseignements que n'en exige l'honorable député de Huron (M. Cameron). Si cet ordre était adopté, le gouvernement devrait produire le nom de chaque ouvrier qui a travaillé à Rideau Hall, ne serait-ce qu'un jour dans l'année, depuis la confédération. Je comprends que le ministre des travaux publics n'a aucune objection, si la Chambre l'exige, à donner le montant total payé pour les jardins, terrains etc. Le gouvernement serait alors obligé de s'enquérir sur le coût de la lumière, le sciage du bois, le nettoyage de divers endroits, l'entretien de l'herbe, et ainsi de suite. La motion fait allusion aux améliorations. Cela comprend toutes les améliorations, les allées, les petites clôtures, et ainsi de suite. L'honorable député comprendra qu'il exige du département un nombre immense de détails. Il ne désire probablement pas que l'on dépense une somme considérable pour obtenir ces détails, et le ministre des travaux publics a déclaré qu'il était prêt à produire un état tel que j'ai indiqué.

M. McCRANEY : Je vais amender ma motion de manière à la limiter aux cinq dernières années.

M. CAMERON (Huron) : Si le ministre consent le gouvernement pourra nous donner des renseignements pour chaque année, non en détail, car j'admets qu'il serait absurde de produire un état des gages des ouvriers pour chaque jour, mais nous pourrions avoir un état de chaque année.

M. BOWELL : Je crois que la proposition de l'honorable député de Halton n'est pas juste, car j'ai eu en possession un état montrant que la dépense de l'ancien gouvernement pour une année était au delà de \$82,000.

La motion est rejetée.

M. McCRANEY : Je demande par ma motion :

Un état détaillé des additions, changements, réparations et entretien de Rideau Hall ; par qui ont été ordonnés les additions, changements et réparations ; qui les a exécutés, et le coût de chaque item, depuis la confédération.

Voilà une dépense considérable, et je ne vois pas à quoi l'on a pu dépenser l'argent. Je vois que jusqu'à 1882-83 il a été dépensé \$394,458.53 pour les additions, réparations et entretien de Rideau Hall. J'aimerais à demander à l'honorable député de Perth-Nord (M. Hesson) comment ce chiffre peut se comparer avec les dépenses du collège agricole dans notre province. Pendant les trois dernières années les réparations additionnelles ont coûté \$31,222.86 ; en 1884, \$31,296.45 ; en 1885, 33,507.94, soit un total pour les additions et entretien de Rideau Hall, près d'un demi-million. Je crois que c'est énorme.

M. HESSON : L'honorable député me demande mon opinion au sujet des dépenses du collège agricole. Je n'ai pas fait une comparaison dans le but de faire croire que cela n'était pas juste dans l'intérêt de la province. J'approuve cette dépense ; mais j'en parle pour établir un contraste, et pour montrer qu'aucune de ces sommes ne représentait les dépenses. Il conviendrait que nous sachions ce que ces terrains coûtent au gouvernement. Il vaut la peine que nous considérions si nous devons continuer d'entretenir à un tel coût cet hôtel, qui ne convient réellement pas au gouverneur général. Nous pouvons parler de nos bâtisses du parlement avec orgueil, tous nos édifices publics, à l'exception de Rideau Hall. Je crois que c'est une de nos plus fortes dépenses, et le gouvernement ferait bien de considérer s'il doit dépenser de nouvelles sommes d'argent sur cette propriété.

Sir HECTOR LANGEVIN : J'ai les mêmes objections qu'à la motion précédente ; et certainement l'honorable député va plus loin que dans ses autres motions, en demandant le nom de chaque homme qui a travaillé sur ces terrains ; chaque travailleur, chaque ouvrier, chaque commis. Il demande aussi le prix de chaque item, et il est tout à fait